



REGLEMENT INTERIEUR A L'USAGE DES ADHERENTS

1) ENGAGEMENT ET INSCRIPTIONS

Toute personne (enfant, adolescent, adulte) désirant s'inscrire à une activité proposée par l'association a droit à un cours d'essai gratuit. A la suite de cette période d'essai, toute inscription entraîne le paiement des cotisations pour l'année. La Cie se réserve le droit d'annuler ou reporter ou modifier un cours en fonction du nombre d'inscrits (changement qui pourra engendrer une modification de la date, durée et du tarif du cours). **Toute inscription est un engagement à suivre les cours tout au long de l'année. Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué en cas de désengagement sauf pour cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif.**

2) ADHESION ET PAIEMENT DES COURS

Le paiement de l'adhésion et des cours est à effectuer au début de la saison. Des facilités de paiement au trimestre ou au mois peuvent être accordées à votre demande. L'adhésion est valable jusqu'au 31 août de la saison. Elle vous permet d'être couvert par l'assurance de la Cie. L'adhésion est obligatoire pour toute personne pratiquant une activité.

3) CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE POUR LA DANSE

La pratique de la danse nécessite un certificat médical d'aptitude à la danse datant de moins d'un an. Toutefois, l'association se réserve le droit de demander un nouveau certificat médical si elle le juge nécessaire. En cas de non-présentation de ce certificat dès le premier cours de la rentrée, nous vous demanderons de signer une décharge dans l'attente de celui-ci.

Pour les ateliers de yoga, le certificat médical relatif aux pratiques physiques est nécessaire à la première inscription. Il est valable 3 ans sous réserve des réponses annotées au questionnaire de santé.

4) PROTECTION DES DONNEES

Conformément au nouveau règlement général européen sur la protection des données (RGPD) qui a pris effet le 25 mai 2018, nous vous informons que nous conservons vos informations personnelles (nom, prénom, adresse, téléphone, mail) dans une base de données confidentielle. Nous utilisons ces données uniquement dans le cadre des activités de l'association et vous pour vous informer des actualités.

5) DROIT A L'IMAGE

L'association décline toute responsabilité dans la publication de photos et vidéos pour les adhérents ou tierce personne, sur les réseaux sociaux et autres supports. Elle rappelle à chaque adhérent d'être particulièrement respectueux envers les autres membres en ne diffusant aucune photo ni vidéo sans l'accord des intéressés.

6) ASSURANCE

La Compagnie a souscrit un contrat d'assurance auprès de la MAÏF couvrant les risques liés à nos activités.

7) HORAIRES ET ABSENCES

Il est souhaitable **d'arriver au moins 5 min avant le début du cours** pour que celui-ci commence à l'heure. Pour une bonne organisation des cours et ateliers, **les absences et les retards doivent être signalés au plus vite** par sms au 06 95 88 79 03. A partir de 4 absences non communiquées, l'association se réserve le droit de refuser le pratiquant aux cours et ateliers.

8) LIEU ET HYGIENE

Il est demandé à chacun de bien vouloir respecter les locaux où se déroulent les activités. En cas de dégradation non fortuite, il pourra être demandé un remboursement pour les dommages causés. Pour des raisons d'hygiène, les chaussures de ville sont interdites sur le tapis de danse.

9) TENUE

Une tenue adaptée est indispensable pour la pratique de la danse en fonction de la demande du professeur. Il est conseillé d'éviter les bijoux et est demandé de s'attacher les cheveux.

10) PRESENTATIONS DE FIN D'ANNEE

Les présentations publiques n'ont pas un caractère obligatoire. Chacun est libre d'y participer ou non. En cas d'engagement, il est important de le respecter pour l'ensemble du groupe et du travail.

11) BIBLIOTHEQUE

L'association met à disposition de ses adhérents, gracieusement, un lieu de ressources autour de livres, revues, DVD, CD..., sur le théâtre et la danse. Tout emprunt doit être annoté sur le cahier spécialement conçu à cet effet. Dans un esprit collectif, vous pouvez emprunter 3 livres + 4 CD + 1 DVD pour une durée de **4 semaines maximum**. Les retours s'effectueront via la corbeille « Retour des emprunts », il faudra également apposer dans le cahier la date de retour. Les boîtiers de DVD sont vides, l'emprunt et le retour des CD se font auprès de l'administration ou des professeurs. Toute dégradation, perte ou non-restitution sera à la charge de l'emprunteur.

12) TARIFS REDUITS - SPECTACLES

Sur présentation de la carte d'adhésion de la saison, l'adhérent peut bénéficier de tarif réduit auprès de salles de spectacles partenaires. N'hésitez pas à nous consulter afin d'obtenir la liste de nos partenaires (liste qui s'actualise tous les ans).